



Swiss Fantasy Show

Concours cosplay du 26 mai 2018

Règlement et informations de base

VALIDITÉ ET CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

- **Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au dimanche 13 mai 2018.** Toute inscription reçue au-delà de cette date ne sera plus prise en compte.
- Pour être valide, l'inscription doit être intégralement complétée et les annexes demandées toutes jointes.
- Une seule inscription par personne soit un seul cosplay
- Age minimum: **16 ans révolus.**
- Un maximum de 25 participants seront choisis parmi les candidats et recevront une réponse définitive quant à leur sélection ainsi que des informations supplémentaires sur le déroulement de la journée dimanche 20 mai 2018 au plus tard.

FORMAT DU CONCOURS

- Il s'agit d'un concours solo. Cela signifie que le participant doit réaliser et porter son costume lui-même.
- Au minimum 75% du travail doit être effectué par le participant et toute assistance extérieure doit être signalée.
- Il est interdit d'utiliser des ninjas de scène, un second rôle ou l'aide du public.
- Le concours se déroulera en deux parties valant chacune 50% de la note finale: le prejudging et la prestation.
- Les notes finales resteront confidentielles mais le jury sera à disposition pour toutes précisions.

LE PREJUDGING (15 POINTS)

Le prejudging a lieu avant l'arrivée du public. Le participant se présente seul devant le jury afin que celui-ci analyse le travail manuel effectué. Les points suivants seront évalués:

- 5 points: précision de la réalisation, quantité et qualité de détails
- 5 points: complexité du costume choisi sur l'image de référence, ambition
- 3 points: exactitude de la reproduction de la tenue par rapport à une image de référence (formes, proportions, couleurs,...)
- 2 points: choix des matériaux et techniques de travail employées

LA PRESTATION (15 POINTS)

Dans un deuxième temps, un show évalué a lieu devant le public. Il ne s'agit pas d'un simple défilé mais d'une prestation scénarisée riche en émotions et effets. Qu'il s'agisse d'une prestation comique, triste ou horifiante, d'un numéro de danse, d'une histoire d'amour ou d'une chorégraphie de combat, peu importe, mais la prestation doit raconter quelque chose, donner un peu de vie au personnage.

Le temps de passage sur scène doit être **d'une minute au minimum et de 2 minutes et 30 secondes au maximum.** La prestation est évaluée selon les points suivants:

- 5 points: originalité de la prestation, clareté de la progression scénaristique et facilité de compréhension
- 5 points: attitude, aisance sur scène
- 3 points: qualité de la bande-son
- 2 points: rendu final ressenti par le public

REMISE DES PRIX

Une remise des prix selon le classement du jury a lieu dans la même salle que le concours quelques heures après sa fin.

CHOIX DU PERSONNAGE À INCARNER

L'univers de provenance du personnage cosplayé est absolument libre. Qu'il soit tiré d'un manga, d'un jeu vidéo, d'un film, d'une série, d'une BD ou même qu'il provienne d'un fanart existant, chaque participant est jugé équitablement. Cependant les créations personnelles sont proscrites car l'évaluation de la fidélité de reproduction joue un rôle crucial dans la note du prejudging.

Par extension, il est également interdit de créer une image de référence/un fanart pour un costume déjà réalisé.

DÉTAILS SUR LES FICHIERS À JOINDRE

- Les annexes demandées doivent être mises à disposition dans une dropbox via un lien fonctionnel
- La bande-son de la prestation doit être au format .mp3 ou en .wav
- Une seule image de décor peut être ajoutée au dossier. Celle-ci sera projetée en arrière plan au moyen d'un beamer durant la prestation afin d'amener plus d'immersion. Cette image doit être en .png ou .jpeg, porter le mot «decor» dans son titre et sa résolution doit être d'au moins 1920x1080 (HD 1080)
- Les images de références doivent également être au format .png ou .jpeg et porter le nom du cosplayer ainsi que le mot «reference» dans le titre. Attention, le jury se basera sur ces photos pour déterminer sa note de préjudging.
- Au minimum 3 images de WIP (Work In Progress) doivent figurer dans le dossier dropbox. Ces images prouvent que vous avez réalisé le costume que vous allez porter et donnent une idée du gabarit de la création. Un simple lien vers un album public de votre page Facebook est également accepté et remplace l'envoi des photos.

LUMIÈRE

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une salle de théâtre avec un éclairage complexe, l'intensité de la lumière peut être adaptée à l'ambiance de la prestation. Sans informations de la part du participant, une pleine lumière sera activée pendant toute sa durée. Cependant il est aussi possible d'ajouter des repères temps par rapport à l'avancement de la bande avec l'indication «noir total», «lumière tamisée» ou «pleine lumière».

ACCOMPAGNANT

Chaque participant a le droit de venir avec un seul accompagnant. Sa présence dans les vestiaires ne sera tolérée que s'il aide activement le participant à s'équiper, mais il pourra rester librement dans la zone d'attente réservée aux cosplayers afin d'épauler le concurrent. Il ne sera cependant pas admis en backstage. L'accompagnant ne paie pas son entrée le samedi et dispose d'un coupe-fil pour le concours.

DÉCORS ET ACCESSOIRES DE SCÈNE

Chaque participant a la possibilité de placer sur scène des accessoires et des décors. Ceux-ci sont acceptés au cas par cas (décors particulièrement imposants ou lourds à éviter). Chaque participant prendra contact avec les accessoiristes le jour du concours afin de leur expliquer comment il souhaite les disposer, puis ils seront entièrement pris en charge par ceux-ci.

INTERDICTIONS SUR SCÈNE

- Les armes à feu réelles même démilitarisées ainsi que les répliques de soft-air sont interdites sur scène.
- Les props réalisées en mousse, polystyrène, balsa ou autre matériau léger ne sont soumises à aucune restriction mais celles réalisées en bois dur ou en métal seront étudiées au cas par cas à l'avance par le responsable du concours (par exemple ajout d'une dragonne de sécurité)
- Il est interdit de créer des explosions ou des étincelles ainsi que d'utiliser des flammes.
- Il est interdit de répandre des paillettes, des confettis ou du liquide sur la scène.
- Pour créer de la fumée, seule la fumée froide est autorisée (par exemple cigarette électronique)
- Lors des prestations, il est exclu que des messages racistes, sexistes, homophobes, orientés politiquement, sexuels ou incitant à la violence soient véhiculés
- L'exhibitionnisme et les gestes obscènes sont proscrits sur scène

SANCTIONS

En cas de violation du règlement lors du concours, une disqualification suivra. Suivant la gravité de la violation, une plainte pénale sera déposée et un bannissement définitif de la convention prononcé.

Si, après le concours, une tricherie était découverte (informations mensongères, achat de tout ou partie du cosplay par exemple) une interdiction définitive de participer aux prochaines éditions serait appliquée et l'événement serait rapporté aux autres associations organisatrices de concours cosplay.

Si une personne ne se présente pas le jour du concours sans en avoir informé le responsable du concours cosplay au moins 24 heures à l'avance (sauf cas de force majeure), elle sera mise sur liste d'attente pour l'édition suivante. Cela signifie qu'elle se verra acceptée au concours 2019 seulement si le nombre de participant maximal n'est pas atteint.

RESPONSABILITÉ DU PARTICIPANT

En s'inscrivant au concours, le participant s'engage sous sa propre responsabilité. Toute blessure ou tout accident survenant sur scène sera du ressort de son assurance accident personnelle.

Il renonce à attaquer juridiquement l'association organisatrice.

Il s'engage également à rembourser tout dégât éventuel causé à la salle par ses actions.

CONTRIBUTION DIRECTE DU PARTICIPANT

En échange de la gratuité du pass weekend, il est attendu du participant une contribution directe sous la forme du port du cosplay à l'intérieur de la convention entre la fin du concours et la remise des prix. Au cas où le cosplay du participant serait exceptionnellement lourd ou incapacitant, le temps de port pourrait être écourté en accord avec le responsable du concours cosplay.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

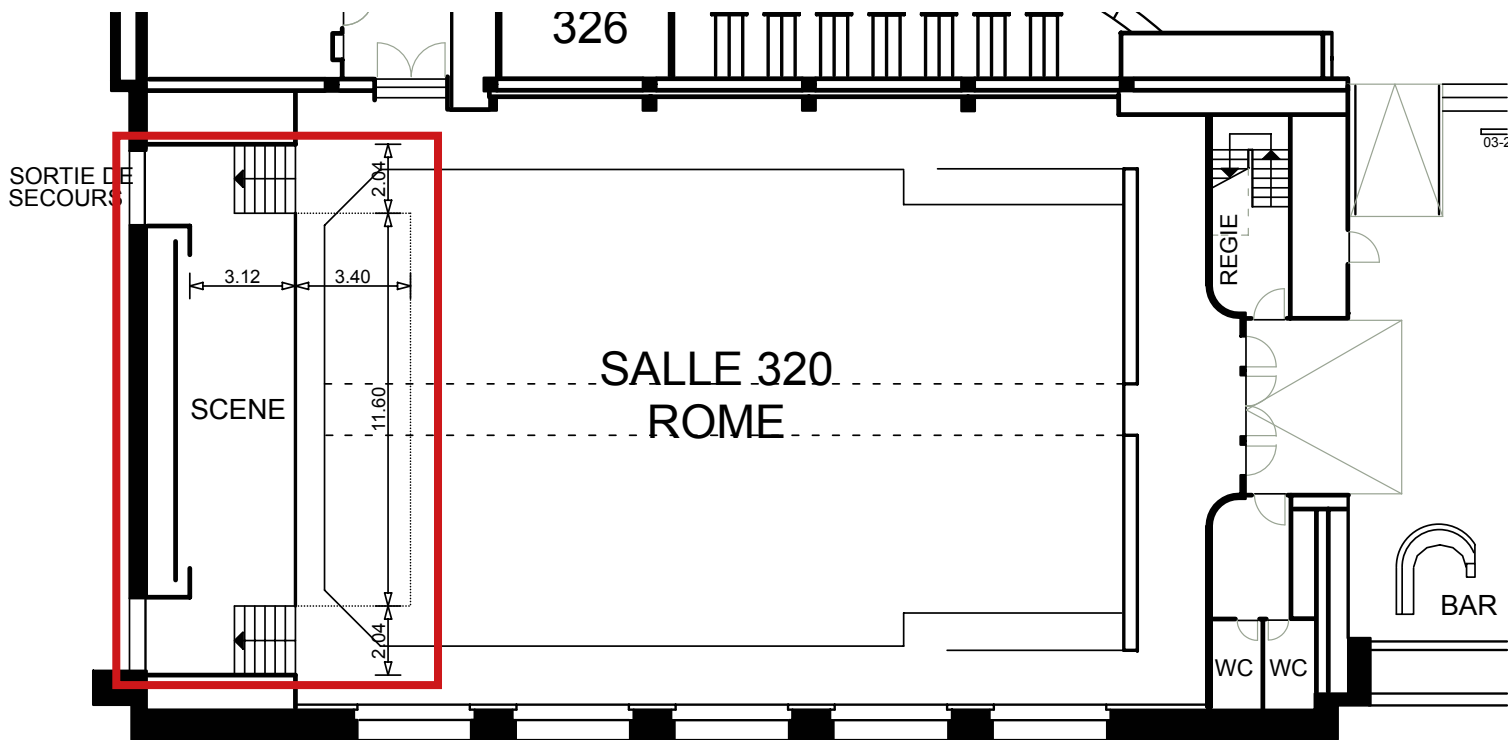
Un cosplayer ayant participé au concours le samedi recevra un badge non transmissible pour venir gratuitement le dimanche.

En annexe se trouve un plan de la scène destiné à la préparation de la prestation.

Un mail contenant toutes les informations essentielles concernant le déroulement de la journée (emplacements, horaires, accès,...) confirmera l'acceptation de l'inscription.

Des réponses à des questions particulières en rapport avec le règlement ou le formulaire d'inscription peuvent être obtenues à l'adresse suivante : cosplay@swissfantasyshow.ch

ANNEXE: DIMENSIONS DE LA SCÈNE



DST 25.2.04 OHE 5.2.08